

La charte des partenaires d'Ambition climat 2025

Une charte partenariale a été créée afin de suivre les avancées des actions du programme « Ambition climat 2025 » réalisées par les différents partenaires.



Ces avancées seront retranscrites sur la plateforme « Ambition climat ». Aussi la charte permettra de constituer un réseau de partenaires locaux qui répondent aux objectifs d'« Ambition climat 2025 ».

Pourra devenir partenaire toute structure souhaitant s'engager activement à contribuer au plan d'actions « Ambition climat 2025 », que ce soient des institutions (communes, établissements scolaires et autres acteurs publics), des sociétés (industries, entreprises,...) et des acteurs relais (bailleurs sociaux, associations, fédérations,...).

Documents

[Charte des partenaires](#)